

Concours régional francophone de plaidoirie en Droit international humanitaire (DIH) et Droits de l'homme (DH) en période de conflit armé et d'état d'urgence

Kigali, 28 – 30 mai 2013

C A S F I C T I F

SITUATION DANS LA REGION GOELANDAISE

Les Etats dont il est question dans le cas pratique sont Parties :

- aux quatre Conventions de Genève de 1949 et à leurs trois Protocoles additionnels de 1977 et de 2005 ;
- à la Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, à tous ses Protocoles additionnels ;
- aux Pactes Internationaux relatifs tant aux droits économiques, sociaux et culturels qu'à ceux civils et politiques de 1966 ;
- à la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples et
- au Protocole portant création de la Cour Africaine de Justice et des Droits de l'Homme ;
- La Convention sur les disparitions forcées du 20 décembre 2006.

Ils sont aussi tous membres des Nations Unies.

Les participants se fonderont exclusivement sur les éléments factuels contenus dans le présent cas. Les participants peuvent procéder à leur interprétation sans ajouter d'autres éléments factuels partant du principe de la sacralité des faits. Par ailleurs, les étudiants ne débattront pas des questions relatives à la procédure, celle-ci étant réputée avoir été respectée, et ce, pour des raisons d'intérêt et de clarté vis-à-vis du public. Par ailleurs, il est convenu que la Cour peut s'autosaisir. En revanche, la question de la compétence de la juridiction saisie doit être abordée par les participants.

C'est l'*El dorado*. Le **ZOUKLAND** est un pays riche aux ressources naturelles foisonnantes et généreuses mais inégalement réparties entre ses différentes provinces. Plus d'une vingtaine d'ethnies comprenant une soixantaine de tribus y cohabitent jusqu'ici dans la paix et la concorde. Cet Etat est délimité à l'Est par la République du **JAWARAD**, au Nord-est par le **TRIVIAL**, au Sud par l'Etat du **BELAND**, à l'Ouest et au Nord-Ouest par la mer **Bleue**. La région constituée par l'ensemble des trois pays se caractérise par la présence du « goéland » ; une espèce d'oiseau au pelage particulier poivre et sel qui vit en grandes compagnies dans

plusieurs coins de la région. Ainsi, certains préfèrent nommer cette région, la région *Goélandaise*. Il s'observe, depuis, des relations plutôt pacifiques entre le Zoukland et ses voisins.

Le 15 septembre 2006, la République fédérale du Zoukland (la RFZ) a entrepris une série de réformes économiques et sociales qui a donné lieu à la Zuklandisation (nationalisation) de certaines entreprises mais surtout de la majeure partie de terres de la Province du Quintos, une province dont le relief est parsemé de montagnes et collines propices à l'agriculture avec des plaines sèches qui ne se prêtent pas à des activités champêtres mais qui regorgent d'importantes réserves minières dont les principales sont le nickel, le cobalt, la cassitérite et le niobium. Deux importants groupes ethniques vivent dans cette province : l'ethnie "**Muta**" – majoritaire – et l'ethnie "**Jalil**". Après une longue période d'enchantement, les beaux jours de la « zuklandisation » firent inexorablement place à une situation beaucoup moins glorieuse. En effet, la mauvaise gestion des entreprises et des terres entraîna un problème de redistribution des richesses dans la région. D'années en années, la pauvreté ne fit que s'accroître. Cette situation provoqua le mécontentement des populations qui demandaient au pouvoir central de reconsidérer sa politique de « Zuklandisation » des terres. Leur principal argument : ces terres représentent l'héritage des ancêtres depuis des temps immémoriaux.

Dès le premier trimestre de 2011, des leaders politiques de la région du Quintos appelèrent, selon l'expression alors consacrée, « tous les dignes fils des Muta », à des manifestations régulières qui résultèrent en actes de violence et de vandalisme. Les symboles de l'Etat sont systématiquement visés par des manifestants enragés. Ces derniers s'en prennent aux commissariats de police dont les agents sont littéralement passés à tabac, et aux véhicules de l'Etat qui sont tout simplement incendiés. Bien qu'en usant de gaz lacrymogène, de citernes dotés de canaux à eaux et voire de balles en caoutchouc, les forces de polices du Zoukland éprouvent de plus en plus de difficultés à contenir les manifestants armés, eux, de lance-pierres, de cocktail Molotov et de liquides inflammables servant à leur œuvre de pyromane. Le mouvement gagne en ampleur, mais aussi en violence. Toute la province est embrasée.

Face à la persistance des manifestations, le 31 Mai 2011, le gouvernement fédéral, siégeant à **Xyllie-la-Belle**, la capitale du **Zoukland** et qui n'entend pas revenir sur sa décision, décide d'être ferme à « l'endroit de toutes celles et tous ceux qui oseraient défier l'autorité du pouvoir fédéral ». Pour preuve, le Président **CROUSTO MBAL** prend un décret interdisant toute manifestation publique sur l'étendue du territoire de *Quintos*. De nombreux fonctionnaires, militaires et hautes personnalités appartenant à l'ethnie Muta, soupçonnés de soutenir les revendications populaires, sont radiés de la fonction publique sans autre forme de procédure.

Craignant pour leur sécurité, leur liberté et leurs vies, les personnes individuellement visées par de telles sanctions se réfugient dans l'Etat voisin du *Jawarad*. Entre temps, les manifestations baissent en régularité, surtout en raison de certaines divergences au sommet du

mouvement ; cependant, la détermination de ses principales composantes à en finir avec le gouvernement central ne s'altère guère.

Nous voici en 2012. Des mois se sont écoulés depuis. Le 2 février 2012, une organisation, inconnue jusqu'à présent se signale sous la dénomination du *Front pour la Libération et l'Indépendance du Quintos (FLIQ)*. Ce mouvement est dirigé par d'anciens officiers et fonctionnaires exclus et autres personnalités influentes du *Quintos*. Dans une correspondance ouverte adressée au Président de la *RFZ*, son excellence *MBAL*, le **FLIQ** réclame l'indépendance de la Province du *Quintos*.

Le *FLIQ*, qui se considère comme représentant légitime du peuple *Muta* appelle à une manifestation contre « la politique de **pembenisation**¹ » du gouvernement. Selon le leader emblématique du Mouvement, monsieur *TEGERA*, cette politique s'est traduite, durant des années, dans un système finement élaboré de discrimination, d'exclusion et d'exploitation que *M. CRUSTO MBAL*, à travers son gouvernement, a mis en place au détriment de la Province du *Quintos* et de ses habitants, en particulier les *Muta*. Prennent part à cette manifestation, plus de 15 000 personnes. Une branche armée de l'organisation se crée. Dénommée « Armée Rouge Musclée » (*ARM*), elle se met à l'œuvre en délogeant les représentants civils et militaires des autorités fédérales de plusieurs localités et chefs-lieux de la Province. L'*ARM* est composée d'environ 1200 hommes sous le commandement de *M. TEGERA DUBAKU* qui instaure une discipline dans ses rangs conduisant ainsi le groupe à mener des opérations coordonnées contre les forces gouvernementales, dans toute la Province. Les moyens de combats utilisés par le groupe sont impressionnants. Des fusils d'assauts *AK 47*, des mitraillettes et même des obus.

Le 2 juin 2012, dans une déclaration radio télévisée, le Président *CRUSTO MBAL* décrète l'Etat d'urgence sur toute l'étendue de la république en invoquant la Loi de 2000 sur la protection de l'Etat ("la loi de 2000"), et mobilise les réserves militaires. Et en application de cette loi, il prend le décret n°**PR/CAB/RFZ/066** du 26 novembre 2008 portant création d'une Commission militaire spéciale pour poursuivre les responsables des attentats à l'ordre public et aux intérêts fondamentaux de la nation.

Voici quelques extraits pertinents de la substance de cette Loi d'exception de 2000 (*accessible sur internet*) :

« »

Art. 2.

1. « Tout agent de police ou des Forces Armées du Zoukland peut arrêter sans mandat une personne dès lors qu'elle est soupçonnée d'être ou d'avoir été impliquée dans l'accomplissement, la préparation, ou l'instigation d'actes contre l'Etat ou encore lorsque cette personne apporte un soutien de quelque manière qu'il soit à toute force ennemie au Zoukland »

¹ **Pembenisation** : mot signifiant dans la langue locale du Quintos « mettre complètement à l'écart, ignorer ».

2. « Tout agent chargé d'interroger un détenu a l'autorisation d'user de tous les moyens possibles et imaginables susceptibles de conduire à la manifestation de la vérité et permettre d'enrayer toutes velléités contre les intérêts fondamentaux et l'intégrité territoriale de la République Fédérale du Zoukland »

[...]

Art. 15.

« Pour les étrangers, qui qu'ils soient, et qui ne peuvent pas être renvoyés dans leur pays d'origine et pour lesquels il est impossible de recueillir des preuves nécessaires à leur inculpation, le Ministre de l'Intérieur pourra décider de les détenir aussi longtemps que possible, et à tout le moins, pendant six mois (renouvelables) dans un lieu tenu secret. S'il s'avère que la personne en question ne représente pas ou plus un risque pour la sécurité nationale, elle sera libérée aussitôt ».

Le président de la République donne ordre au Général des Forces Armées du Zoukland (FAZ) et au ministre de l'intérieur de mettre tout en œuvre pour « ramener les brebis égarées à la raison ». Les combats armés entre le **FLIQ** et les forces armées gouvernementales se multiplient. Le 7 juin exactement, les forces armées gouvernementales sont mises en déroute. On note aussi un fort taux des personnes déplacées fuyant les combats. Des organisations de défense de droits de l'homme s'inquiètent. *Initiatives for Peace and Human Rights* et *l'Agence pour les droits de l'Homme*, deux Ongs locales très actives dans la région estiment que les combats de derniers jours auraient entraîné de nombreuses pertes en vies humaines aussi bien du côté des militaires que des civils.

Le 16 juillet 2012, le Ministre de l'Intérieur, M. **Vitali PIMPO**, dans un communiqué conjointement signé avec l'Etat major général de la RFZ, annonce l'arrestation par les FAZ de 25 personnes, soupçonnées d'être des mercenaires à la solde des ennemis du Zoukland. Le ministre menace de les faire exécuter dans les jours qui suivent. Après six jours et nuits passés dans une pièce sans lumière de 8 m², et une interrogation coriace ponctuée d'intimidations verbales et de menaces répétées de mort, les 25 détenus disent souffrir de douloureuses courbatures dues à des mauvaises conditions de détention. Parmi eux, 10 relatent aux délégués du CICR venus leur rendre immédiatement visite souffrir de lésions corporelles. Debout pendant plus de 4 heures par jour, ils ont été ligotés aux poignets et frappés avec des fils barbelés aux mollets. Il s'avère, après vérification d'identité, que les personnes arrêtées sont des citoyens du *Jawarad*. Ces derniers déclarent également avoir été interrogés plus d'une fois sur leur supposé rôle ainsi que celui de leur gouvernement (*Jawarad*) dans la situation qui règne dans la Province du *Quintos*. Même après n'avoir rien trouvé, les autorités du Zoukland demeurent persuadées que ces personnes arrêtées méritent d'être exécutées, au motif qu'elles seraient des espions et mercenaires venus du *Jawarad* et agissant pour le compte du mouvement rebelle FLIQ.

Dans une déclaration radio télévisée, M. *SYLLA*, alors ministre de l'intérieur du *Jawarad*, exige du Zoukland la libération sans condition des 25 personnes détenues qui, affirmera-t-il,

« sont des personnes civiles n'ayant aucun rapport avec les hostilités se déroulant au *Quintos* ».

Malheureusement, les jours se suivent et se ressemblent au *Quintos*. L'Etat-Major des FAZ fait le point sur la situation ce 17 septembre 2012. Son chef déclare : « Bien qu'en présence d'une résistance inattendue de nos ennemis du dedans et du dehors, nos vaillants combattants sont en train de faire héroïquement face à la situation. A titre de bilan provisoire, on peut noter quelques pertes dans nos rangs, mais aussi et surtout que ces bandits armés n'ont pas hésité à s'en prendre à des installations vitales. Il en a été ainsi de deux ponts et d'une centrale hydro-électrique et même la destruction du marché centrale de *Gawa* (ville chef-lieu du *Quintos* située à quelques encablures du *Jawarad*). Je voudrais vous faire part d'une nouvelle très inquiétante. Une compagnie d'une vingtaine d'officiers et de soldats appartenant aux FAZ qui opérait le long de la frontière avec le *Jawarad* est portée disparue à ce jour. Selon des informations en notre possession, que nous devrions vérifier dans les heures qui viennent, il serait plus que probable que ces officiers soient entre les mains du *FLIQ* même si certains avancent aussi qu'ils se trouveraient au *Jawarad*. En définitive, nous demeurons certains que la solide résistance du *FLIQ* au FAZ est l'illustration parfaite et la preuve du soutien dont bénéficie le *FLIQ* de la part du *Jawarad*. Nous n'avons aucun doute là-dessus ».

La presse proche du pouvoir central du *Zoukland* et de l'opposition au pouvoir au *Jawarad* révèle que les autorités du *Jawarad* apportent un soutien militaire au *FLIQ*. Sur les ondes de la Radio Info Afrika (RIA), lors d'une interview, M. *SYLLA* s'empresse de démentir formellement cette accusation. « Le *Jawarad* ne peut rester indéfiniment indifférent aux multiples injustices subies par ses frères Muta du *Zoukland*. Nous avons donc décidé de prendre nos responsabilités en apportant un soutien financier à la cause politique du peuple Muta d'une part, mais aussi en contribuant à l'encadrement et à l'approvisionnement de l'effectif militaire du *FLIQ*, d'autre part », finit-il par déclarer.

Le commandant en chef du *FLIQ*, M. *T. Dubaku*, admet cependant de son côté que les opérations n'évoluent pas selon la planification envisagée au départ, sans avouer toutefois que cela est en partie dû à la fidélité de certains groupes minoritaires du *Quintos* au gouvernement central. Avec le soutien des FAZ, certaines localités où ces groupes sont très présents résistent en effet à l'avancée du *FLIQ*. Quelques armes ont été fournies à certains.

La situation humanitaire s'est profondément dégradée dans la Province du *Quintos*. Les combats ont causé d'importants mouvements de personnes à l'intérieur de la province et vers les provinces voisines. Des milliers de civils auraient été blessés ou tués au cours de ces combats. Des femmes et jeunes filles auraient été violées et des enfants enrôlés et conscrits par le *FLIQ*.

Plusieurs organismes humanitaires dont la *Solidarité Internationale en faveur des victimes des conflits armés et catastrophes naturelles (SOLIFAV)* et le *Comité International de la Croix-Rouge (CICR)* qui mènent depuis plus de 8 ans des activités humanitaires dans la région, disposent chacun d'un bureau au *Quintos*. Et ils ont été obligés d'augmenter leurs effectifs de terrain au regard la crise humanitaire en cours.

L'appui du *JAWARAD* au *FLIQ* n'est plus un secret pour personne. Différents témoignages corroborent cet état des choses. Un organe de presse jugé non partisan jusque là est non-équivoque à ce propos et laisse entendre que « les Forces Armées du *Jawarad* comptent 15.000 hommes stationnés dans la zone occupée par le *FLIQ* et 3.000 hommes dans la province nord-ouest la plus proche du *Quintos*. Ces zones font constamment l'objet de patrouilles et des postes de contrôle ont été établis sur toutes les grandes voies de communication ».

Le 13 Octobre 2012, le *FLIQ* ne peut plus attendre. C'est la proclamation de la *République Unie, Libre et Indépendante du Quintosland (RULIQ)*.

Pour leur part, l'Union Africaine et les Nations Unies réaffirment leur attachement respectif au principe de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du *Zoukland* et invitent leurs membres à s'abstenir de toute reconnaissance de l'entité. Nonobstant cet état de fait, le **Jawarad** reconnaît la **RULIQ**. Selon lui, cette entité, est un Etat démocratique et indépendant.

La situation humanitaire dans le *Quintos* est de plus en plus inquiétante. Depuis le 23 Novembre, les combats entre forces gouvernementales et le *FLIQ* appuyé par *Jawarad* reprennent de plus bel. Ces combats provoquent le déplacement de plus de 600.000 personnes de *Quintos* vers les autres provinces du pays. Certaines personnes se trouvent obligées de se réfugier au TRIVIAL. Les infrastructures scolaires, les hôpitaux subissent d'importants dégâts. Le plus grand Musée de la région, situé à Gawa, classé depuis 2002 patrimoine commun de l'humanité par l'Unesco, fait l'objet d'une attaque par les troupes gouvernementales. Ces dernières affirment que ce lieu serait devenu un QG des forces rebelles.

Après avoir été repoussés vers le centre du *Quintos* en direction du *Jawarad*, les membres du *FLIQ* détruisent tout dans leur retraite. Certaines positions des rebelles sont balayées par les FAZ qui utilisent du gaz asphyxiant, des hélicoptères MI-24, de tanks Hop lites, des armes incendiaires que le gouvernement a achetées au *BELAND* où les FAZ ont été entraînés. Surpris par la force du feu gouvernementale, les membres du *FLIQ* prennent en otage des centaines de civils pour couvrir leur retraite jusqu'aux collines les plus proches. Plusieurs civils sont ainsi contraints à intégrer les rangs du *FLIQ* entre le 30 novembre et le 03 Décembre 2012. Un groupe de 79 enfants âgés de 8 à 14 ans, armés jusqu'aux dents et encadrés par les combattants du *FLIQ* devient peu à peu tristement célèbre. Connus sous le nom évocateur de « **chattons-tigres** », ils attaquent plusieurs camps de déplacés faisant des nombreux morts à chaque passage. Des viols collectifs sont perpétrés. On signale également des attaques délibérées au *Quintos* contre les personnes civiles d'origine *Muta* de la part des *FAZ* et, contre les *Jalil* de la part du *FLIQ* et des soldats du *Jawarad*, pour leur supposé soutien moral aux *FAZ*.

Devant cette tragédie funeste, le Conseil de sécurité (CS) se saisit de la question et envisage même la création d'un tribunal pénal international afin de juger les personnes responsables des violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire du *Zoukland*. En raison des divergences internes en son sein, le CS n'arrive pas à adopter la résolution relative au Statut de ce Tribunal.

Au sujet de l'éventuelle création du **Tribunal Pénal International pour le Zoukland**, le *Jawarad*, d'ors et déjà, conteste la légalité d'une telle possibilité. Selon lui, le CS n'est pas fondé à y procéder.

Sur ces entrefaites, **La Cour Africaine de Justice et des Droits de l'Homme** (La CAJDH ou tout simplement, la COUR), en vertu de son Statut, décide de s'auto-saisir de la situation dans la région *goélandaise*.

Devant cette instance, le *JAWARAD* soulève une exception préliminaire : le défaut de compétence matérielle de la Cour pour appliquer **directement** le droit international humanitaire. Selon ses avocats, le Protocole portant création de la Cour ne donne compétence à la Cour que pour déterminer la compatibilité des actes ou des normes des Etats avec la Charte africaine, et les autres instruments de l'Union et non avec les normes du DIH.

Les séances de plaidoirie ont lieu du 28 au 30 mai 2013. Vous êtes avocats représentant les intérêts du ZOUKLAND et du JAWARAD. Il vous est demandé de présenter vos conclusions sur chacune de questions suivantes :

1. La compétence de la Cour pour appliquer le DIH

Le *JAWARAD* soutient le défaut de compétence de la Cour pour appliquer directement le droit international humanitaire.

Le *ZOUKLAND* quant à lui doit convaincre la Cour d'admettre sa compétence à appliquer la DIH.

2. La conformité de la Loi de 2000 aux obligations internationales en matière de droit international des droits de l'homme du *Zoukland*?

3. La nature du conflit dans la région

4. L'identification des violations du DIH ?

5. Que pensez-vous :

a. Du statut des personnes détenues ?

b. Du fait que le Jawarad demande au CICR d'intervenir pour témoigner des mauvais traitements infligés aux détenus ?

- 6. Quelle protection le droit international accorde-t-il aux officiers des FAZ dont le sort reste incertain ?**
- 7. Compétence du CS de créer un Tribunal pénal international**

Le *Jawarad* remet en cause le pouvoir du CS de créer un Tribunal International pour le Zoukland.

Position contestée par le *Zoukland*.

PRECISIONS D'ORDRE TECHNIQUE

1. L'équipe organisatrice tient à rappeler l'importance du respect des consignes dans la présentation des mémoires (soit comme Avocats du *Jawarad*, soit du *Zoukland*). « La plume est servie, la parole est libre », tient-elle à rappeler.